

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

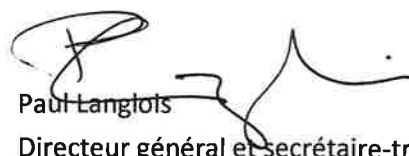


AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné à toute la population de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord :

QUE le *Règlement 156-2021 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de La Haute-Côte-Nord*, adopté par le conseil de la MRC le 19 octobre 2021, est entré en vigueur le 16 novembre 2021, conformément à la loi.

Donné aux Escoumins, ce 16^e jour de novembre 2021.



Paul Langlois

Directeur général et secrétaire-trésorier